
Le Livret de Parcours Inclusif

Un outil d'accompagnement pour tous les élèves



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le LPI : une application pour prendre en compte les besoins des élèves

Création, consultation, archivage.

PPRE

Plan Personnalisé
de Réussite Educative

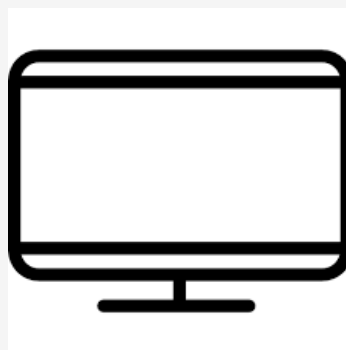
PAP

Plan
d'accompagnement
personnalisé

PAI

Plan d'accueil
individualisé (à
terme)

Livret de Parcours Inclusif



Gevasco

(première demande puis réexamen)
Guide d'évaluation
Des besoins de compensation en
matière de scolarisation

PPS

(élaboré par la MDPH)
Plan Personnalisé de
scolarisation

Dispositifs pour/avec reconnaissance de handicap



Document de mise en
œuvre du

(Mo)PPS

(élaboré par l'équipe
enseignante)

Dispositifs de
droits communs



Le LPI : une plate-forme unique pour...

- 1/ Mutualiser l'ensemble des informations concernant la situation d'un élève pour faciliter la mise en œuvre des réponses pédagogiques.**
- 2/ Mettre à disposition des équipes pédagogiques, à travers une banque de données, toutes les ressources disponibles en terme d'aménagements et d'adaptations.**
- 3/ Simplifier les démarches pour compléter et éditer les documents des différents dispositifs.**
- 4/ Permettre le transfert d'informations avec la MDPH et les responsables légaux (à terme).**

Favoriser le travail en équipe

Trois types de profil permettent aux acteurs de l'école de se communiquer les informations.

Chef d'établissement	Enseignant responsable	Enseignant Contributeur
<p>Consultation, création, édition, partage, suppression de l'ensemble des documents à l'échelle de l'établissement</p> <p>Proviseurs, Principaux, Directeurs d'école</p>	<p>Consultation, création, édition, partage de l'ensemble des documents à l'échelle de la classe</p> <p>Enseignants 1^{er} et 2^d degré</p>	<p>Consultation, modification partielle des documents transmis</p> <p>ERSEH – Enseignants référents RASED Coordonnateurs ULIS</p>

RGPD – Confidentialité des données – Durée de vie des données

L'ensemble des acteurs qui ont un accès au LPI sont tenus à une discrétion qui leur impose d'assurer la confidentialité des données.

Les responsables légaux disposent d'un droit d'accès à l'application pour consultation, modification ou suppression des données inscrites.

Les données relatives aux élèves sont conservées pendant la durée de la scolarité de l'élève dans la limite de trois ans après la dernière action sur le livret ou au plus tard jusqu'à la fin de l'année civile suivant la sortie de l'élève du système scolaire.

Informations disponibles au sein du décret du 29 septembre 2021 (Journal officiel n°228 du 30/09/21).

Interface de l'application



Livret de parcours inclusif

[Déconnexion](#)

Bienvenue

Depuis cette page, vous pouvez accéder aux livrets de vos élèves à besoins éducatifs particuliers. Vous pouvez créer un nouveau livret, rechercher le livret d'un de vos élèves et attribuer les livrets de votre établissement.

Afin de répondre au mieux aux besoins de l'élève et pour vous aider dans le choix des aménagements ou adaptations, vous pouvez vous référer à la plateforme Cap Ecole Inclusive accessible via ce bouton :

[Cap école inclusive](#)

MES ÉLÈVES

+ Créer un nouveau livret

Ecole maternelle Marcel Pagnol

9 livret(s)

Rechercher

Responsable

Contributeur

Dispositif(s) en cours de réalisation

Aucun dispositif en cours de réalisation

Nom

Prénom

Classe

Enseignant responsable

Dispositifs

assat	matteo	Cours préparatoire	Ferrieres Celine	GEVA-Sco , PAP , PPRE , PPS , PPS Mise en oeuvre
CEL	CEL	Cours préparatoire	Ferrieres Celine	GEVA-Sco , PPRE
coco	lastico	Cours préparatoire	Ferrieres Celine	GEVA-Sco , PAP , PPRE

Création d'un nouveau livret

Gestion/consultation des livrets existants

Interface de l'application



Livret de parcours inclusif

[Déconnexion](#)

[Mes élèves](#) > Livret de l'élève

[< Revenir au choix des livrets](#)

[Cap école inclusive](#)

LIVRET DE DUPONT PIERRE

Enseignant responsable : Lequitte Maryvonne

[Gérer le livret](#)

Informations de l'élève

Numéro du livret	6V18Z8VV34
Nom	DUPONT
Prénom	Pierre
Date de naissance	14 septembre 2010
Etablissement	Collège Jean Moulin
Classe	Seconde generale & techno yc bt
Livret créé le	30 septembre 2021
Téléphone	0233445566
Courriel	DUPONT.Pierre@lpi.com

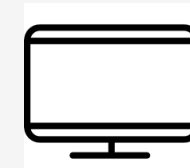
[Consulter](#) >

Aménagements pédagogiques sélectionnés

- | Attribuer une place, si besoin isolée, à proximité des ressources utiles (prise de courant,...)
- | Accepter les outils d'aide (cache, règle, fiches mémoires, cartes heuristiques...)
- | Accepter l'utilisation du surligneur, crayon à papier...

[Voir ou modifier les aménagements pédagogiques](#) >


Interface de l'application



Rappel des
différents
dispositifs

Documents de l'élève

Retrouvez ci-dessous la liste des documents de l'élève

Plan d'accompagnement personnalisé <p>Les élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages peuvent bénéficier d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP), après avis du médecin de l'éducation nationale. Le PAP se substitue à un éventuel programme personnalisé de réussite éducative. Il définit les mesures pédagogiques qui permettent à l'élève de suivre les enseignements prévus au programme du cycle dans lequel il est scolarisé. Ce plan est révisé tous les ans.</p>	PAP <p>+ Créer un PAP</p>
GEVA-Sco <p>Le guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (GEVA-Sco) regroupe les principales informations sur la situation d'un élève, afin qu'elles soient prises en compte pour l'évaluation de ses besoins de compensation en vue de l'élaboration du projet personnalisé de scolarisation (PPS). Le support GEVA-Sco existe en deux versions, l'une pour les premières demandes et l'autre pour les réexamens.</p>	GEVA-Sco 1re demande ⓘ <p>+ Créer un GEVA-Sco 1re demande</p>
Projet personnalisé de scolarisation <p>Le projet personnalisé de scolarisation est le document qui synthétise les besoins de l'élève en situation de handicap et coordonne l'ensemble des actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales qui doivent permettre sa scolarisation. Il est établi par l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH.</p>	PPS <p>Aucun PPS n'a été reçu. Une fois celui-ci transmis par la MDPH, vous pouvez consulter ce document ici.</p> <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> L'élève dispose d'un PPS hors application LPI <p><i>Vous avez choisi un PPS avec notification d'aide humaine mutualisée. Pour modifier votre choix ou indiquer l'existence d'un nouveau PPS hors application LPI, veuillez décocher la case ci-dessus et la cocher de nouveau.</i></p>
Mise en oeuvre du projet personnalisé de scolarisation <p>Le document de mise en œuvre du PPS est élaboré par l'enseignant et qui a pour objectif de définir la mise en place des décisions de la MDPH et de la CDAPH dans l'établissement de l'élève.</p>	Document de mise en oeuvre du PPS <p> Document de mise en oeuvre du PPS En cours de saisie</p> <p>Reprendre</p>

Documents à
créer ou
consulter

Interface de l'application



CRÉER UN PPRE



CRÉER UN PAP




Avis médical

Dans le cadre de l'élaboration d'un PAP, le constat des troubles est fait par le médecin de l'éducation nationale au vu de l'examen qu'il réalise et, le cas échéant, des bilans psychologiques et paramédicaux réalisés auprès de l'élève. Il rend un avis sur la pertinence de la mise en place d'un plan d'accompagnement personnalisé.

Interface de l'application



Points d'appui

 Pour passer à l'étape suivante, veuillez renseigner au moins un domaine ou une discipline.

Domaine / discipline n°1

Formation de la personne et du citoyen

Veuillez sélectionner un sous-domaine

- Estime de soi et gestion des émotions
- Relation avec les autres et respect

Intitulé de l'objectif n°1*

Compétences à travailler

Actions menées en classe

Interface de l'application

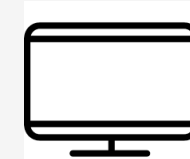


Choix des adaptations et aménagements au niveau disciplinaire

Français, histoire, géographie et langues vivantes étrangères ^

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Adapter les quantités d'écrit (dictée à trous, à choix...) | <input type="checkbox"/> Accepter les modes d'expression spécifiques de l'élève (mots, gestes...) | <input type="checkbox"/> Adapter la présentation des textes et des illustrations (séparer textes et images, pas de multi colonnes...) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Adapter le texte à lire : donner à lire des textes où l'espace entre les mots est accru, s'assurer que le graphisme présente un bon contraste visuel par rapport au fond (notamment dans le cas d'un texte photocopié), augmenter éventuellement la taille des interlignes, éviter le mode « justifier »... | <input type="checkbox"/> Laisser la possibilité à l'élève de s'exprimer oralement ou non devant la classe, favoriser la prise de parole volontaire | <input type="checkbox"/> Privilégier l'apprentissage des mots en passant par l'oral (épeler, faire le geste dans l'espace) et pas seulement par la copie |
| <input type="checkbox"/> Accentuer le travail sur la combinatoire, multiplier les jeux proposant un travail de la conscience phonologique | <input checked="" type="checkbox"/> En lecture d'un texte ou énoncé à haute voix, si l'élève est bloqué, l'aider en commençant à lire en même temps que lui et en diminuant progressivement cette aide | <input type="checkbox"/> Favoriser une lecture continue à l'aide de repères : inviter à suivre avec le doigt (ou un autre guide) ce qui est lu, à pointer chaque début de ligne, ou à placer un doigt après chaque mot |

Interface de l'application



Choix des adaptations et aménagements généraux

Organisation spatiale temporelle et matérielle ^

<input type="checkbox"/> Attribuer une place, si besoin isolée, installée le cas échéant à proximité du matériel adapté et des affichages personnalisés	<input type="checkbox"/> Veiller à la bonne installation de l'élève dans la classe en fonction des temps d'activités	<input type="checkbox"/> Aménager les lieux pour prévoir un « sas » lorsque la tension est trop vive, éviter une crise et permettre de s'apaiser
<input type="checkbox"/> Enumérer, expliquer, afficher le déroulement de la journée et des activités	<input type="checkbox"/> Accorder plus de temps selon les exercices demandés	<input type="checkbox"/> Accorder un temps majoré à l'oral
<input type="checkbox"/> Accepter des temps de repos plus fréquents	<input type="checkbox"/> Permettre des temps de pauses	<input type="checkbox"/> Autoriser le recours aux différents outils utilisés (outils mnémotechniques, calculatrice...)
<input type="checkbox"/> Veiller à la visibilité et la clarté des écrits et des affichages	<input type="checkbox"/> Permettre l'utilisation de l'ordinateur	<input type="checkbox"/> Permettre l'utilisation de la tablette
<input type="checkbox"/> Permettre l'utilisation du téléphone mobile	<input type="checkbox"/> Permettre l'utilisation d'une clef USB	<input type="checkbox"/> Permettre l'utilisation de logiciels ou d'applications spécifiques

Calendrier



Rentrée 2021 : Expérimentation sur les académies d'Aix-Marseille, Caen, Nantes, et Poitiers : déploiement progressif (4 circonscriptions 1^{er} degré / 2 collèges pour la Charente-Maritime puis l'ensemble du département en janvier/février).

Rentrée 2022 : ouverture nationale.